



L'entretien différé de l'infrastructure universitaire

En nous attaquant au retard croissant dans l'entretien différé accumulé de l'infrastructure universitaire, nous aiderons les universités à former des étudiants et à innover.

Qu'est-ce que l'entretien différé accumulé de l'infrastructure universitaire?

Une grande partie de l'infrastructure des universités canadiennes a été construite dans les années 1960 et 1970, et parfois même avant. Non seulement ces installations sont au terme de leur durée de vie ou s'en approchent, mais, souvent, elles ne répondent pas aux besoins actuels de la recherche et de l'enseignement. De plus, pendant la période de compressions budgétaires des années 1990, les universités devaient consacrer les maigres ressources financières dont elles disposaient à leurs missions premières, à savoir assurer l'accès aux études supérieures à un nombre accru d'étudiants et soutenir les activités de recherche essentielles. L'entretien et la restauration de l'infrastructure physique ont souvent dû être reportés, ce qui s'est traduit par un cruel manque sur le plan de l'infrastructure universitaire, qui va croissant.

Un rapport préparé en janvier 2008 par des experts-conseils pour le Conseil atlantique des ministres de l'Éducation et de la Formation (CAMEF) révèle que les bâtiments universitaires au Canada ont en moyenne 32 ans. Dans le cas de certains des établissements canadiens les plus anciens, cette moyenne est considérablement plus élevée. Le rapport du CAMEF précise qu'il faut remplacer les systèmes électriques, la plomberie et les systèmes d'aération après une période de 15 à 20 ans tandis que le toit et le revêtement extérieur doivent faire l'objet de travaux majeurs après 25 ou 30 ans. Le rapport indique également que les besoins liés à l'enseignement et à la recherche changent si rapidement que le cycle de renouvellement des édifices s'est accéléré de façon spectaculaire. L'évolution des codes du bâtiment et des normes en matière de santé et de sécurité impose également de renouveler les systèmes de bâtiments.

Parallèlement, les exigences relatives à l'efficacité énergétique de même que l'attention accordée depuis peu à la protection de l'environnement font ressortir la nécessité de moderniser les systèmes de

chauffage et de climatisation, de remplacer les fenêtres et de rénover les murs et les toits.

Quelles sont l'ampleur et l'urgence de la situation des universités canadiennes sur le plan de l'entretien différé accumulé?

S'appuyant sur des études réalisées dans diverses régions, l'Association canadienne du personnel administratif universitaire (ACPAU) évalue à 6,84 milliards de dollars le retard dans l'entretien de l'infrastructure universitaire, dont 5,1 milliards de dollars pour l'entretien différé. De ces 5,1 milliards de dollars, près de la moitié, soit 2,4 milliards, devrait être consacrée à des travaux jugés urgents.

Les gestionnaires d'installations universitaires planifient toujours à l'avance une série de projets jugés hautement prioritaires de façon à pouvoir réagir rapidement en cas d'urgence ou si des fonds deviennent accessibles. Il s'agit entre autres de projets aussi incontournables que le fait de réparer un toit qui coule ou de remplacer des fenêtres vieillissantes. Ils planifient également des travaux nécessaires au renouvellement de laboratoires ou d'autres installations essentielles à la mission de l'établissement ainsi que des projets de transformation, comme la modernisation des systèmes de chauffage ou d'alimentation en eau, avantageux à long terme sur les plans environnemental et financier. Sachant que les effectifs à temps plein des universités canadiennes devraient connaître une croissance de neuf à 16 pour cent entre 2006 et 2016, il devient criant de renouveler l'infrastructure des campus.

Comment peut-on résoudre le problème?

L'AUCC recommande que le gouvernement fédéral investisse dans l'infrastructure universitaire dans le cadre des mesures de relance économique du prochain budget. Le gouvernement pourrait concevoir sa contribution financière de façon à éviter toute possibilité de déficit structurel, soit en attribuant une enveloppe globale destinée à être utilisée au cours d'une période donnée, ou encore



en optant pour un financement progressif, pluriannuel, prévoyant des versements annuels.

Un investissement fédéral dans l'infrastructure universitaire compléterait les autres formes de financement provincial ou local accordé à des projets visant l'entretien différé accumulé de l'infrastructure. Les gouvernements provinciaux seraient invités à se prononcer sur la conception de cette initiative fédérale de financement de l'infrastructure universitaire, afin de veiller à ce que les mesures prises par tous les ordres de gouvernement soient complémentaires. L'ACPAU compte un comité national de gestionnaires d'installations universitaires pouvant jouer un rôle clé dans l'établissement des critères techniques appropriés qui permettraient le mieux d'atteindre les objectifs du gouvernement fédéral et des universités.

Un processus d'évaluation rationalisé pourrait être entrepris dans le but d'évaluer sommairement les projets admissibles et de les approuver rapidement. Les établissements membres de l'AUCC sont prêts à lancer immédiatement de nombreux projets d'infrastructure. Dans d'autres cas, si les fonds étaient disponibles, des travaux d'ingénierie et d'architecture pourraient être lancés immédiatement, suivis par des travaux de construction six à 12 mois plus tard. L'accent serait mis sur l'entretien différé, mais il serait également possible de lancer de nouveaux projets de construction très rapidement.

En quoi le Canada bénéficierait-il du financement accordé par le gouvernement fédéral à l'infrastructure universitaire?

Devant la récession qui se profile au Canada, le financement fédéral de l'infrastructure universitaire arriverait à point nommé pour stimuler considérablement l'économie à court terme et créer des emplois au sein des collectivités canadiennes. L'étude effectuée par le CAMEF révèle que les retombées économiques d'un investissement de 500 millions de dollars dans des projets d'infrastructure universitaire dans les provinces de l'Atlantique sont évaluées à

1,7 milliard de dollars dans l'ensemble du Canada et à 987 millions de dollars dans les provinces de l'Atlantique. Cet investissement créerait des emplois directs ou indirects correspondant à 6 400 années-personnes.

Investir dans la rénovation et la réhabilitation de l'infrastructure universitaire et dans des travaux de construction qui respectent les normes les plus récentes en matière d'environnement contribuerait aussi au développement et à l'essor de technologies vertes et intelligentes. Le fait de stimuler le développement de ces industries de pointe au Canada contribuerait à l'atteinte des objectifs à long terme de notre pays sur les plans de l'environnement et de l'innovation.

Les universités constituent le premier lieu de formation du personnel hautement qualifié dont le Canada aura grandement besoin pour prospérer dans l'économie du savoir. La qualité de l'infrastructure universitaire et sa capacité à répondre aux besoins d'aujourd'hui en matière de recherche, d'enseignement et d'apprentissage constituent des facteurs très importants pour retenir au pays la crème des étudiants, des professeurs et des chercheurs canadiens et pour attirer les personnes les plus qualifiées. Cela est essentiel pour assurer la compétitivité du Canada, sa capacité d'innovation et la qualité de vie de ses citoyens.

Enfin, l'ensemble de la population bénéficierait directement des améliorations apportées à l'infrastructure universitaire puisque ces installations servent tant au grand public qu'au milieu universitaire.

Et maintenant

Le fait d'investir dans l'infrastructure universitaire, principalement pour résoudre le problème de l'entretien différé accumulé, stimulera l'économie et créera des emplois partout au pays. Les établissements membres de l'AUCC sont physiquement présents dans plus de 80 collectivités dans l'ensemble du Canada. Ces investissements aideront également les universités



à former un nombre accru de Canadiens et à continuer d'offrir un milieu de recherche et d'innovation concurrentiel sur la scène internationale qui renforcera la productivité et consolidera l'économie du Canada.

Pour créer des emplois dès maintenant et assurer une croissance économique durable, l'AUCC recommande que le gouvernement fédéral prévoie dans son budget de 2009 un investissement d'au moins 2,4 milliards de dollars destiné à l'infrastructure universitaire, et plus précisément aux projets qui visent directement l'entretien différé accumulé.